



# POISSY

## Assemblées

### **CONSEIL MUNICIPAL** **DU 8 JUILLET 2019 A 19H00** **ORDRE DU JOUR**

A) Installation de Messieurs Pascal GEFFRAY et Philippe DOMPEYRE en qualité de Conseillers municipaux.

B) Désignation du secrétaire de séance : M. Pierre-Alexandre DUCHESNE.

C) Appel nominal.

D) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire du 8 avril au 14 juin 2019 (délibération n°9 du 11 février 2019), articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

E) Approbation et signature du procès-verbal de la séance du 20 mai 2019.

F) Examen des rapports et projets de délibérations.

- : - : - : - : -

### **CABINET DU MAIRE**

1) Vœu relatif au non-maintien de la Maison Centrale de Poissy en centre-ville et à la création d'un emplacement réservé sur la parcelle AT 328 pour des projets à vocation culturelle, patrimoniale et naturelle.

### **SERVICES TECHNIQUES**

2) Validation du plan communal de sauvegarde (PCS) et du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

### **ASSEMBLEES**

3) Désignation d'un nouveau représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Collège Jean Jaurès.

4) Modification d'un représentant d'un membre du Conseil d'administration de la régie chargée de l'exploitation du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Poissy.

5) Modification du règlement intérieur de mise à disposition de salles municipales en période préélectorale et électorale.

## **FINANCES**

6) Convention partenariale entre la Ville de Poissy et la Direction Départementale des Finances Publiques des Yvelines (DDFIP).

7) Indemnité des élus.

8) Avenant 1 à la convention d'objectifs et de moyens 2019-2020 et modification de la délibération 23 du 18 mars 2019 portant attribution de subvention à l'association Maison de quartier polyvalente sociale et de loisirs dite « Club Saint- Exupéry ».

9) Avenant 1 à la convention d'objectifs et de moyens 2017-2020 et modification de la délibération 24 du 18 mars 2019 portant attribution de subvention à l'association Maison polyvalente sociale et de loisirs du Clos d'Arcy.

10) Subvention complémentaire en faveur des actions menées auprès des collégiens des Grands Champs à l'Association « Amicale Sportive de Poissy Football ».

11) Avenant n°1 à la convention de garantie d'emprunt de l'entreprise sociale pour l'Habitat DOMNIS. (Contrat de prêt n°83290) : Allongement de la durée de 10 ans.

12) Garantie d'emprunt d'un prêt de 1 150 000 € à l'OGEC Notre-Dame de Poissy à hauteur de 50% soit 575 000 €.

## **MECENATS ET PARRAINAGES**

13) Soutien financier de 25 000 € de MéSeine Aval en faveur de la reconstruction de la Maison de Fer.

14) Parrainage de Video24p.fr en faveur de la réalisation du salon les 4 heures de l'emploi 2019.

## **JEUNESSE ET SPORTS**

15) Signature d'une convention de partenariat entre la commune de Poissy et l'Union Nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA), dans le cadre de la formation BAFA.

16) Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et la Région dans le cadre du dispositif "Tickets Loisirs".

17) Convention de partenariat entre la Ville de Poissy et le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy St-Germain (CHIPS) dans le cadre du dispositif "Poissy Bien-Être".

## **CULTURE**

18) Extension du dispositif Pass'sport à la culture « Pass'Culture » et adoption du règlement intérieur relatifs au Pass'Culture pour la saison 2019/2020.

## **URBANISME**

19) Avenant n°7 au contrat relatif à l'amélioration de l'habitat avec Soliha Yvelines (ex Pact) (Protection Amélioration Conservation Transformation).

20) Cession à l'amiable, au profit de la Société ROS, d'une portion de terrain à bâtir d'une superficie de 1 529 m<sup>2</sup> environ, prise dans la parcelle ay n°400, propriété de la ville de Poissy, à côté du Centre Technique Municipal, dans le Technoparc. (Ancienne hélistation).

21) Approbation du dossier de réalisation de la ZAC EOLES Ecoquartier / Rouget de Lisle.

22) Approbation du programme des équipements publics de la ZAC EOLES Ecoquartier Rouget de Lisle.

23) ZAC EOLES / Ecoquartier Rouget de Lisle : avenant n°4 au traité de concession d'aménagement signé entre la Ville et Citallios, portant sur une participation financière de la ville au bilan d'aménagement de l'opération et actualisation d'articles et annexes.

24) Avenant n°2 à la convention d'accompagnement entre le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines (C.A.U.E 78) et la commune de Poissy.

## **MARCHES PUBLICS**

25) Constitution d'un groupement de commande entre la Ville de Poissy et le CCAS de Poissy pour l'entretien et la maintenance des équipements de buanderie et d'office. Adhésion au groupement de commandes. Autorisation de signer la convention de groupement de commandes et le(s) marché(s) passés par le groupement de commandes.

## **ATTRACTIVITE**

26) Communication de la liste des adresses des biens commerciaux susceptibles d'être concernés par la taxe annuelle sur les friches commerciales sur la commune de Poissy pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019.